

33 hectares

FERME COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIVE MOULINOISE

Rapport annuel 2020-2021

PREMIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ

7 octobre 2020 au 31 mars 2021

Document adopté en assemblée extraordinaire du conseil d'administration et
présenté lors de l'assemblée générale annuelle des membres du 29 juin 2021

Version du :
29 juin 2021

Table des matières

Mission, vision et valeurs	5
Notre vision.....	5
Notre mission	5
Nos valeurs	5
Mot de la présidente.....	7
Bilan : une première année bien remplie	9
La création de 33 hectares	9
Un automne bien chargé.....	10
Les premiers pas seul.....	10
L'arrivée d'un printemps hyperactif.....	11
Dossiers administratifs	12
La communication, la clé du succès !.....	12
Implication communautaire	13
Et pour la prochaine année ?	14
Les six prochains mois.....	14
Mettre l'épaule à la roue lors d'un lac-à-l'épaule.....	14
Plan d'action.....	14
Vivre le terrain et en tirer des leçons.....	16
Conseil d'administration 2020-2021	18
L'équipe de 33 hectares.....	19
Calendrier des événements.....	20
Nos membres	22
Nos occupants	24
Quelques-uns de nos partenaires	25

Mission, vision et valeurs

Notre vision

Une agriculture locale, nourricière, éducative, ludique et rassembleuse accessible à toute la population.

Notre mission

La ferme communautaire et collective veut rendre accessible à toute personne, ou organisation partageant ses valeurs, sa terre, dans le but de la cultiver pour nourrir et instruire l'ensemble des générations à venir selon les principes du développement durable et en participant à la sécurité alimentaire.

Nos valeurs

Accessibilité

Par une politique tarifaire avantageuse, l'entrepreneur agricole pourra s'établir sur la terre malgré la spéculation foncière. Par la mise sur pied de projets spéciaux, l'ensemble de la population pourra participer aux activités agricoles ayant lieu sur la terre (adaptabilité du terrain et des interventions, gratuité ou faible coût, etc.). Par une mise en marché réfléchie et continuellement adaptée à la réalité de la population locale. Pour l'appropriation du projet par l'ensemble de la communauté.

Inclusion sociale et solidarité

Par l'élaboration d'activités répondant aux besoins d'une clientèle plus vulnérable. Par une mise en marché répondant aux besoins des différentes clientèles, dont l'accès aux organismes d'aide alimentaire ou à des prix réalistes et accessibles pour les produits issus de la terre permettant à tous de se nourrir convenablement et sans intermédiaire. Par la mise en place de mesure pour la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale. Pour la santé globale de la communauté.



Développement durable

Par le respect des principes du développement durable. Par un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Par le développement en synergie des sphères environnementale, économique, sociale et culturelle. Par la prise de position en matière

de respect de l'environnement. Par le choix de faire de l'agriculture biologique ou écologique et de tout faire ce qui est possible pour y arriver. Pour un environnement plus sain et une alimentation sécuritaire.

Partage

Par un esprit d'ouverture et de transmission des connaissances. Par la mise en valeur de ces connaissances. Par le travail en collaboration lors des activités agricoles et de mise en valeur. Par la volonté de mettre en relation les différents acteurs entourant la mission et la vision du projet. Par le don des produits issus des activités. Par l'adoption des notions d'économies circulaires. Par les échanges multigénérationnels. Pour l'autonomie des générations futures.



Dynamisme

Par l'animation et l'ouverture du site à la population en général. Par la bonification des activités pour le développement de la sphère sociale locale. Par une approche de développement intersectorielle. Pour la dynamisation du projet et l'accès aux investissements.

Mot de la présidente



Ce fut un six mois des plus extraordinaires !!!

Tout d'abord, il a fallu mettre sur pied un premier conseil d'administration en pleine pandémie, créer un lien avec une équipe de travail par vidéoconférence tout en travaillant ensemble, mais à distance, pour développer ce grand projet de ferme collective et communautaire.

Puis, nous avons accueilli de nouveaux locataires et des organismes communautaires tout en nous impliquant dans la communauté. C'était important pour nous de prendre part à la démarche territoriale en développement social. J'ai même été nommée porteuse pour le chantier faim. Et tant qu'à s'impliquer dans notre communauté, 33 hectares a officiellement fait partie du collectif des boîtes sympathiques dès l'automne 2020.

En regardant ce rapport d'activités impressionnant, cela me permet de confirmer que votre passion, votre détermination, votre implication et votre volonté nous permettent de réaliser ce grand projet et que les valeurs et la mission mises en place par le grand comité du Projet vous ont grandement motivé et habité. C'est tellement touchant !

Toute l'équipe de 33 hectares avons déjà assuré une planification bien structurée pour la prochaine année. Nous vous le devons, à vous qui avez cru en nous. C'est donc ensemble que nous poursuivons la réalisation ce grand défi. On ne peut plus l'arrêter maintenant qu'il a pris son erre d'aller !

Cher membre, je vous remercie de tout cœur et je vous invite à poursuivre votre implication à titre de bénévole dans les différents secteurs d'activités liés au projet ou au sein des différents comités de travail. Cela permettra aux citoyennes et citoyens de la région des Moulins de devenir « les propriétaires » de la ferme... « Propriétaires » d'une terre agricole qui a pour mission d'assurer la sécurité alimentaire sous la garde de 33 hectares, organisme que nous avons créé tous ensemble.

Je ne peux que remercier les administrateurs du conseil d'administration pour tout le support qu'ils ont offert dans la concrétisation de ce grand rêve partagé : Sylvie, Françoise, Stéphane, Julien, Yannick, Stéfany, Maxime et Caroline. Sans oublier Émilie Lepage, notre coordonnatrice d'exception !

Il ne faudrait pas oublier tous les partenaires financiers et les partenaires du milieu ainsi que les bénévoles qui nous accompagnent, nous supportent et nous appuient. Votre engagement et votre dévouement sont exceptionnels et de grande valeur.

C'est tous ensemble que nous avons pu réaliser un six mois de travail tout simplement extraordinaire !

Avec cette nouvelle année qui commence, je termine mon mandat de présidente et d'administratrice de 33 hectares. Je reste membre et certainement bénévole ; on ne peut pas quitter un projet qui nous tient à cœur si facilement ! Depuis 2017 que je travaille à la réalisation de ce projet. Vous vous êtes joint à ce merveilleux rêve que j'ai plaisir à partager dorénavant avec vous.

Daniel, Catherine, Marc-André et moi souhaitons que la communauté soit notre relève agricole. C'est donc un grand bonheur pour nous que 33 hectares soit cette relève tant attendue et que l'organisme développe son autonomie tout en assurant la poursuite de nos valeurs.

Bonne continuation !



A handwritten signature in black ink that reads "Denise Paquette". The signature is written in a cursive, flowing style.

Denise Paquette
Présidente
2020-2021

Bilan : une première année bien remplie

La création de 33 hectares

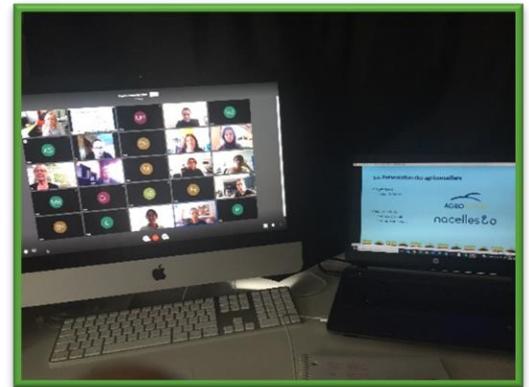
Quoi de mieux que de commencer un rapport d'activités annuel par le tout début, soit la naissance de 33 hectares!

C'est le 7 octobre 2020, en pleine crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19 que s'est déroulée de façon virtuelle l'assemblée constitutive de 33 hectares.

Après avoir travaillé tout le printemps sur la création de l'organisme, c'est le 29 mai 2020 que le Registraire des entreprises a reconnu officiellement 33 hectares et que nous avons reçu nos lettres patentes. Le travail s'est poursuivi pendant plusieurs semaines pour rédiger les règlements généraux et préparer le grand événement, le tout en continuant de travailler avec le « Grand comité de projet » qui développait le projet de ferme communautaire et collective depuis déjà plus de deux ans.

La soirée du 7 octobre a d'ailleurs débuté par la dissolution du « Grand comité de projet » afin de laisser toute la place, l'autonomie et la légitimité au futur conseil d'administration de 33 hectares.

Les mesures sanitaires étant en place depuis quelques mois déjà, la participation à cette première assemblée générale n'a pas été touchée. Bien au contraire, 38 personnes ont assisté à l'assemblée via visioconférence. De ces personnes ont comptait 29 membres dûment inscrits à 33 hectares et ayant le droit de vote.



Cette première assemblée fut bien chargée. En plus de ratifier les règlements généraux à la suite d'une présentation détaillée de ceux-ci, les membres ont procédé à l'élection du tout premier conseil d'administration de 33 hectares. Sept personnes devaient se faire élire pour siéger sur le conseil. Ce sont 13 personnes qui ont eu un intérêt pour les postes à combler. Les membres en règle ont donc eu droit à une vraie soirée électorale !

Une grande mobilisation et une grande participation ont permis de dynamiser la rencontre et ont fait en sorte d'avoir une vraie soirée électorale !

Les sept premiers administrateurs ont été confirmés le soir même et ont débuté le travail quelques jours plus tard, le 22 octobre 2020 lors de la toute première assemblée ordinaire du conseil d'administration. Lors de cette même séance, il a été décidé, comme le demandaient les membres, d'ajouter deux postes d'administrateurs au conseil. Ceux-ci ont été comblés selon les résultats des élections obtenus lors de l'élection à l'assemblée générale du 7 octobre.

Seule ombre ces débuts fort prometteurs : aucune photo de groupe officielle n'a pu être prise en raison des mesures sanitaires mises en place !!! D'ailleurs, toutes les rencontres du conseil

d'administration de 33 hectares se sont faites via visioconférence. Non seulement la COVID-19 aura marqué l'histoire mondiale, mais elle aura aussi teinté la première année de vie de 33 hectares !

Un automne bien chargé

Dès la création officielle de l'organisme, beaucoup de travail était à faire et, bien heureusement, a été réalisé au cours de ce premier exercice financier officiel. Étant dorénavant une entité à part entière, 33 hectares a pu procéder à l'ouverture de son compte bancaire et à la recherche de financement pour la poursuite de ses activités.

Jusqu'à lors, c'était la SODAM qui était la principale fiduciaire du projet et qui permettait l'embauche d'une ressource à temps plein pour le développement du projet. Une subvention obtenue dans le cadre du programme pour les Projets structurants de la MRC Les Moulins en novembre 2019 était arrivée à échéance à la fin août, mais une aide financière obtenue par la Croix-Rouge canadienne a maintenu le poste d'agente de développement actif jusqu'à la mi-novembre.

Grâce à la subvention de la MRC Les Moulins, un plan d'affaires et un plan de commercialisation ont été commandés auprès de professionnels du milieu. Ces deux plans ont été déposés à la fin de l'été 2020, mais ont été approuvés par le conseil d'administration en début d'automne. Différents ajustements ont dû être faits au courant de l'automne afin de rendre ces plans plus représentatifs et réalistes.

L'automne n'a donc pas été de tout repos puisqu'il fallait immédiatement trouver des sources de financement pour assurer la suite de projet. Différentes demandes ont été faites auprès de différents organismes, institutions et entreprises. C'est finalement grâce au programme de développement des activités agricoles du secteur bioalimentaire de la Communauté métropolitaine de Montréal 2019-2021, avec le soutien de la Ville de Mascouche et de son conseil municipal, que le développement du projet s'est poursuivi.

Les premiers pas seul

Le projet déposé à la CMM s'intitulait « Planification de l'acquisition de la terre par l'organisme 33 hectares pour la ferme communautaire et collective moulinoise » et avait comme principal objectif, comme son titre l'indique, de préparer l'acquisition de la terre. Déposé par la Ville de Mascouche, ce projet a permis à 33 hectares de faire ses premiers pas seul. L'ensemble des fonds de cette subvention ayant été gérés par l'organisme.

Le projet a permis, entre autres, de vérifier la réglementation municipale, provinciale et ministérielle, de déposer les demandes de permis à la Ville de Mascouche et à la Commission de la protection des terres agricoles du Québec, d'entamer les démarches en lien avec la création de la FUSA (fiducie d'utilité sociale agricole), de travailler sur le plan d'affaires et d'effectuer les différentes démarches juridiques en lien avec l'acquisition de la terre en plus d'assurer la coordination de l'organisme et son fonctionnement quotidien jusqu'au 1^{er} février 2021. Des

sommes sont toujours disponibles, mais tout de même engagées, dans la cadre de ce projet puisque les délais pour la réalisation de toutes ses étapes ont été plus longs que prévu à réaliser.

Afin de porter à bien ce projet, 33 hectares a pu compter sur un bon nombre de partenaires. En plus du soutien de la CMM et de la grande participation de la Ville de Mascouche (cabinet du maire, conseil municipal, Service de l'aménagement du territoire et Service culture, loisirs et vie communautaire), différents membres de l'équipe du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont travaillé avec la coordonnatrice pour aller chercher les informations nécessaires et bien préparer la suite du développement de la ferme.

De la même façon, le Chantier d'économie sociale du Québec a permis à 33 hectares d'entrer en contact avec Trust Law de la Thompson Reuters Foundation. Cet organisme international met en relation des organismes locaux avec des firmes juridiques pour régler des aspects légaux de façon pro bono. Suite à son inscription, 33 hectares a pu bénéficier de ce service et travaille actuellement avec un avocat, maître Denis Paquin, de la firme Fasken, à l'élaboration d'un contrat qui officialisera ses liens entre le propriétaire et sa famille.

L'arrivée d'un printemps hyperactif

Bien que l'hiver n'a pas été de tout repos, le premier printemps de 33 hectares s'est démarqué par son hyperactivité !

Dès le retour des fêtes, les occupants de la terre ont été rencontrés à plusieurs reprises pour être consultés sur leurs besoins à court, moyen et long terme. Un comité des occupants a ainsi été créé. En plus des questions sur l'aménagement du site et les services qui pourraient être intéressants à partager, ce sont les questions sur l'approvisionnement et l'accès à l'eau qui furent au cœur des discussions.

Concernant cet enjeu très important, le conseil d'administration a entamé des démarches avec des professionnels du milieu pour bien évaluer la situation et les possibilités pour solutionner les différents défis identifiés.

À la fin janvier, un projet spécial a vu le jour grâce à un partenariat avec le Cégep régional de



Lanaudière à Terrebonne. En effet, dans le cadre de leur technique en travail social, les étudiants doivent réaliser un projet sur la mobilisation. Un groupe de cinq étudiantes ont choisi de travailler avec 33 hectares sur la mobilisation des membres et des bénévoles. Après près de trois mois de travail, une charte de reconnaissance de l'action bénévole a été créée. La volonté du conseil d'administration est de la mettre en place dès que possible et ainsi reconnaître tout le temps consacré par les bénévoles à 33 hectares.

Finalement, 33 hectares a pu bénéficier d'un programme de soutien financier chapeauté par la Table des Préfets de Lanaudière dans le cadre de la démarche lanauoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale. Le projet

« Déploiement et mise en activité de la ferme communautaire et collective moulinoise » a reçu une réponse positive et du financement pour la coordination du déploiement et la mise en place de la ferme jusqu'à la fin mars 2023, et ce, depuis le 1^{er} février 2021. Grâce à cet argent, 33 hectares pourra compter sur une ressource à temps plein, durant deux ans, pour bien se mettre en place. Qui plus est, ce projet permettra de recevoir dès la saison 2021 des bénévoles et des groupes communautaires et ainsi favoriser l'implication de la communauté et des autres organismes du milieu.



Dossiers administratifs

À travers toutes ces activités, le conseil d'administration de 33 hectares a effectué le travail « ordinaire » d'un bon c.a. En plus de créer l'entité administrative auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux, de remplir les exigences du Registraire des entreprises, les administrateurs ont adopté un code d'éthique aussi applicable pour les

employés. Tous les membres de l'équipe de 33 hectares ont signé un avis de conformité en lien avec ce code.

Notez qu'au cours des prochains mois, le travail administratif se poursuivra avec la rédaction et l'adoption d'une politique contre le harcèlement ainsi que différents documents précisent les procédures et le schéma décisionnel entourant les activités de 33 hectares, de ses comités, ses partenaires et ses employés.

La communication, la clé du succès !

Parce qu'on le sait tous, la communication est la clé du succès et c'est pourquoi 33 hectares a essayé de communiquer de façon transparente, régulière et diversifiée avec ses membres, ses occupants, ses partenaires et la population en général. Voici un résumé des actions de communication qui ont été posées durant le tout premier mandat.

Communiqués de presse

33 hectares : des débuts hyperactifs | Élection du conseil d'administration et projet en préparation à l'acquisition

Page Facebook

Faits saillants :

- Ouverture de la page le 15 septembre 2020
- 36 publications en 2020 et 31 publications en 2021
- 251 personnes aiment la page et 260 personnes y sont abonnées
- Le taux d'engagement moyen est d'un peu plus de 6 %
- Les publications ont été vues plus de 22 200 fois

Infolettres

Faits saillants :

- Trois infolettres ont été envoyées
- Au total, les infolettres auront été lues 241 fois
- En octobre, on comptait 67 abonnés alors qu'à la fin mars, nous étions rendus à 106 abonnés

Implication communautaire

Depuis 2019, soit avant même son enregistrement au Registraire des entreprises, le projet de ferme communautaire et collective moulinoise était impliqué dans le collectif Vision solidaire qui chapeaute la démarche territoriale en développement sociale dans Mascouche et Terrebonne. La présidente ainsi que la coordonnatrice prennent part à différents comités et activités en lien avec la démarche et le plan d'action qui a été établi jusqu'en 2024. C'est d'ailleurs à travers cette démarche que nous avons reçus la subvention de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale. E

La présidente a été identifiée comme porteuse du chantier Faim et elle et la coordonnatrice participent au comité de pilotages. Un lien a aussi été créé avec l'organisme régional Nourrir Lanaudière.

Finalement, à l'automne 2020, l'équipe de 33 hectares a mis la main à la pâte pour faire la distribution des boîtes et sacs sympathiques sur tout le territoire moulinois.

-



Et pour la prochaine année ?

Les six prochains mois

Vous l'aurez constaté, la première année de 33 hectares a plutôt duré six mois. Mais quels six mois !!! La prochaine année sera tout autant remplie et occupée. D'autant plus qu'elle ne durera elle aussi que six mois !!!

D'ici la fin du prochain exercice financier, dont la date a été modifiée pour être au 31 décembre, 33 hectares aura vécu son premier été officiel. Déjà des nouveaux venus se sont installés sur la terre et plusieurs autres personnes demandent des informations pour y installer aussi leur projet.

En plus de terminer plusieurs tâches liées au projet financé par la CMM, comme le travail avec notre avocat, la signature du contrat entre 33 hectares et le propriétaire et la planification entourant la FUSA, le conseil d'administration devra se pencher sur la mise en branle du plan d'affaires.

Mettre l'épaule à la roue lors d'un lac-à-l'épaule

Pour mieux planifier la suite des activités de 33 hectares, les administrateurs se sont déjà rencontrés lors d'un lac-à-l'épaule au milieu de printemps et ont déjà ciblé quatre axes de développement importants à travailler et à développer.

Un objectif principal et des objectifs secondaires ont été identifiés par les administrateurs pour chacun des axes de développement. Des actions, des moyens, des outils et des responsables ont aussi été identifiés pour s'assurer de la réalisation de ses objectifs.

C'est donc ce plan d'action, adopté en séance extraordinaire le 28 mai dernier, qui guidera les prochaines années du conseil d'administration de 33 hectares.

Plan d'action

Axe 1 : La gouvernance

Objectif principal :

Définir plus précisément les tâches officielles de la ressource en place, du conseil d'administration et de la présidence ainsi que des différentes catégories de membres

Objectifs secondaires :

- Avoir un fonctionnement plus autonome, efficace et transparent



- Confirmer la structure juridique choisie (OBNL) afin de mieux prévenir la suite du développement de l'organisme
- Assurer une gestion de l'organisme en transparence et ouverte afin de maintenir la légitimité de l'organisme et son rôle de leader
- Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en place de 12 actions différentes.

Axe 2 : Le plan d'affaires

Objectif principal :

Orienter les activités du plan d'affaires vers des activités lucratives, légales et complémentaires tout en dotant 33 hectares d'outils pour encadrer ces activités.

Objectifs secondaires :

- Officialiser le rôle de 33 hectares dans la gestion de la terre
- Assurer l'autonomie financière de 33 hectares à court et moyen terme
- Finaliser le plan d'affaires 2.0

Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en place de 11 actions différentes.

Note importante :

Le plan d'affaires qui a été fait en 2020 a besoin d'être ajusté et précisé maintenant que l'organisme a été officiellement créé et que certaines priorités ont été revues.

Axe 3 : Le financement et l'argent

Objectif principal :

Développer des stratégies qui permettront de diversifier les sources de revenus à court, moyen et long terme pour permettre à 33 hectares d'acquérir la terre et de pérenniser le projet.

Objectifs secondaires :

- Choisir le scénario le plus probable et réaliste pour l'acquisition de la terre
- Rassurer les occupants et les partenaires sur les FUSA
- Créer des partenariats financiers répondant aux besoins de 33 hectares et respectant ses valeurs
- Sensibiliser la population à la cause de 33 hectares et s'assurer de son soutien
- Impliquer les occupants dans le financement de l'acquisition de la terre
- Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en place de dix actions différentes.

Axe 4 : L'aménagement

Objectif principal :

Munir 33 hectares d'un plan d'aménagement et de développement du site à court, moyen et long terme en fonction des ressources disponibles.

Objectifs secondaires :

- Établir la liste de l'ensemble des besoins de 33 hectares
- Prioriser les investissements
- Réaliser un plan d'aménagement à court terme
- Réaliser un plan d'aménagement à moyen terme
- Réaliser un plan d'aménagement à long terme
- Adopter une réglementation simple et concrète en matière d'aménagement sur le site
- Offrir une identité visuelle uniforme, pratique et reflétant les valeurs de 33 hectares
- Ces objectifs seront atteints grâce à la mise en place de 13 actions différentes.



Vivre le terrain et en tirer des leçons

Une chose est certaine, les prochains six mois seront plus qu'importants, car ils permettront à toutes les personnes et organisations gravitant de près ou de loin autour de 33 hectares de vivre le terrain officiellement pour une première fois.

Les occupants vivront leur premier été avec 33 hectares comme intermédiaire.

Le conseil d'administration passera de la théorie à la pratique.

La coordination déploiera sur le terrain les principes et les idées émises en comité.

Les bénévoles fouleront le sol et mettront la main « à la terre ».

Les visiteurs visiteront et s'approprient le site et les produits qui y sont cultivés.

À plus long terme, on espère que des réflexes de collaboration, de partage de connaissances mais aussi de ressources viendront agrémenter la communauté élargie de 33 hectares. Les locataires pourront ainsi développer leur autonomie. Quant à 33 hectares, nous continuerons de les épauler dans cette voie en allant chercher des informations sur les différentes solutions possibles comme les CUMA, les Coops et les autres structures de partages de coûts.

Toute cette expérience permettra à coup sûr d'apprendre et de tirer des leçons sur la vie à la ferme en communauté et en collectivité. Assurément, tout ce beau monde sortira grandi de cette grande aventure !



Conseil d'administration 2020-2021

Présidente

DENISE PAQUETTE
Membre régulier
De Mascouche
Siège 5

Vice-président

JULIEN MÉTAYER
Membre régulier
De Mascouche
Siège 4

Secrétaire

YANNICK ST-LAURENT
Membre organisationnel — CJE DES MOULINS
De Terrebonne
Siège 6

Trésorier

STÉPHANE SANSEFAÇON
Membre organisationnel — UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS
De Terrebonne
Siège 7

Membre occupante

STÉFANY PLANTE
Ferme au Septième sol
De Terrebonne
Siège 2

Membre occupant

MAXIME BRUNET-LAVOIE
Pro-Vert Sud-Ouest
De Montréal
Siège 1

Administratrice

CAROLINE CHARRON-HÉNAULT
Membre organisationnel — SODAM
De Mascouche
Siège 3

Administratrice

SYLVIE LOOF
Membre régulier
De Mascouche
Siège 8

Administratrice

FRANÇOISE DUMONT
Membre régulier
De Repentigny
Siège 9

L'équipe de 33 hectares

Au cours de cette toute première année d'activité, le développement de 33 hectares s'est principalement déroulé grâce à la participation d'une grande équipe composée à la fois de bénévoles, de partenaires et d'une employée. Ces personnes ont accompagné les administrateurs de différentes façons.

Voici une partie de cette équipe exceptionnelle.

Employée

Émilie Lepage, agente de développement

Propriétaires

Daniel Bérard

Marc-André Bérard et Geneviève Carpentier

Catherine Bérard et Nicolas Boisjoly

Partenaires

Isabelle Hardy, L'ARTERRE

Isabelle Castonguay, Ville de Mascouche

Patrick Malboeuf, CISSS

Patricia Lebel, SODAM

Stéphanie Fournier, Coop Le Chez-nous du communautaire des Moulins

Hubert Lavallée et Catherine Avard, Protec-Terre

Flavie Fuentes, Trust Law

Équipe du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Joëlle Champoux-Bouchard (professeur)

Suryan Dubois-Juneau

Michelle Guemmegne-Dadjeu

Janie Beaudoin

Jasmine Kouddar

Camille Laprise

Calendrier des événements

29 mai 2020	Obtention des lettres patentes de l'organisme 33 hectares
22 juin 2020	Ouverture du compte à la Caisse Desjardins Le Manoir
7 octobre 2020	Assemblée constitutive de 33 hectares Élection du premier conseil d'administration
22 octobre 2020	Première séance ordinaire du conseil d'administration Élections des officiers Modifications aux règlements généraux Dépôt du projet « Planification de l'acquisition de la terre par l'organisme 33 hectares pour la ferme communautaire et collective moulinoise » à la CMM.
5 novembre 2020	Deuxième séance ordinaire du conseil d'administration Nomination des deux administrateurs supplémentaires (sièges 8 et 9) Adoption d'un code d'éthique et de déontologie Dépôt du projet « Déploiement et mise en activité de la ferme communautaire et collective moulinoise » à la Table des Préfets de Lanaudière Dépôt des demandes dans le cadre du programme Soutien à l'action bénévole auprès des trois bureaux de députés du secteur
19 novembre 2020	Rencontre avec le MAPAQ pour le plan d'affaires
10 décembre 2020	Comité FUSA — présentation par l'organisme Protec-Terre (Les notions de base d'une fiducie d'utilité sociale agricole)
15 décembre 2020	Signature du protocole d'entente avec la Ville de Mascouche pour le projet « Planification de l'acquisition de la terre par l'organisme 33 hectares pour la ferme communautaire et collective moulinoise » déposé à la CMM.
16 décembre 2020	Rencontre avec conseiller en développement des affaires de la MRC Les Moulins
17 décembre 2020	Troisième séance ordinaire du conseil d'administration Dépôt de candidature pour la Fondation Thompson Reuters — Trust Law Signature de l'offre de service de Protec-Terre pour de l'accompagnement dans le dossier de la FUSA Dépôt du plan d'affaires Dépôt du plan de commercialisation Dépôt de notre candidature pour une collaboration avec le Cégep de

	Lanaudière dans le cadre du programme de travail social et le cours de mobilisation citoyenne
14 janvier 2021	Première rencontre du comité des occupants — début des consultations
21 janvier 2021	Deuxième rencontre du comité des occupants — suite des consultations
26 janvier 2021	Rencontre avec conseiller en développement des affaires de la MRC Les Moulins Début du projet avec les étudiantes en technique de travail
28 janvier 2021	Troisième rencontre du comité des occupants — suite des consultations
29 janvier 2021	Rencontre avec fiscaliste pour la préparation de l'acquisition
15 janvier 2021	Quatrième séance ordinaire du conseil d'administration Prolongation du projet avec la CMM (jusqu'à la fin février) Acceptation de notre candidature par Trust Laws et publication de l'annonce pour trouver un avocat Résolution pour le choix officiel de la terre Confirmation qu'une demande de modification réglementaire doit être faite à la Ville de Mascouche Début des consultations des occupants
22 février 2021	Cinquième séance ordinaire du conseil d'administration Signature du protocole d'entente pour la subvention avec la Table des préfets de Lanaudière et l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale pour le projet « Déploiement et mise en activité de la ferme communautaire et collective moulinoise » Signature du protocole d'entente avec la firme Fasken par l'entremise de Trust Law
8 mars 2021	Séance extraordinaire du conseil d'administration Création du comité juridique
11 mars 2021	Quatrième rencontre du comité des occupants
26 mars 2021	Sixième séance ordinaire du conseil d'administration Dépôt des demandes de permis à la Ville de Mascouche et à la CPTAQ Dépôt du rapport final du projet avec la CMM Dépôt de la demande de subvention au Fonds C de Desjardins Signature du contrat avec la coordonnatrice — 23 mois Embauche de la graphiste et début du travail sur l'identité visuelle
31 mars 2021	Fin de l'année financière

Nos membres

#	Prénom Nom de l'organisation	Nom	Ville	Catégorie
1	Daniel	Bérard	Mascouche	Occupant
2	Denise	Paquette	Mascouche	Régulier
3	Buffet AccèsEmploi		Saint-Lin-Laurentides	Organisationnel
4	Protec-Terre		Montréal	Organisationnel
5	Catherine	Bérard	Laval	Régulier
6	SODAM		Mascouche	Organisationnel
7	Isabelle	Tanguay	Mascouche	Régulier
8	Ville de Mascouche		Mascouche	Organisationnel
9	Christine	Gadonneix	Mascouche	Régulier
10	Nadia	Poirier	Terrebonne	Régulier
11	Nicolas	Boisjoly	Laval	Régulier
12	Myriam	Sève	Saint-Donat-de-Montcalm	Occupant
13	Éric	Boucher	Mascouche	Occupant
14	Uniatox		Mascouche	Organisationnel
15	Martin	Gauthier	Saint-Donat-de-Montcalm	Régulier
16	Julien	Métayer	Mascouche	Régulier
17	Marc	Rhéaume-Prevost	Blainville	Occupant
18	CREL		St-Ambroise-de-Kildare	Organisationnel
19	Geneviève	Carpentier	Mascouche	Régulier
20	Marc-André	Bérard	Mascouche	Régulier
21	Maude	Camirand	Montréal	Régulier
22	Michel	Silva	Montréal	Régulier
23	Diane	Hamelin	Mascouche	Régulier
24	Sylvie	Loof	Mascouche	Régulier
25	Mélissa	Moffette	Terrebonne	Régulier
26	Coop. le Chez-Nous du	Communautaire	Mascouche	Organisationnel
27	Geneviève	Grignon	Mascouche	Régulier
28	Laurence	Béland-Mailloux	Mascouche	Régulier
29	Stefany	Plante	Terrebonne	Occupant
30	Erin	Taylor	Terrebonne	Régulier
31	Maxime-Karl	Gilbert	Mascouche	Régulier
32	Carrefour Jeunesse-Emploi des Moulins		Terrebonne	Organisationnel
33	Nicole	Bastien	Montréal	Occupant
34	Société d'horticulture et d'écologie des Moulins		Terrebonne	Organisationnel
35	Daniel	Scott	Mascouche	Régulier
36	Françoise	Dumont	Repentigny	Régulier
37	UPA L'Assomption-Les Moulins		L'épiphanie	Organisationnel
38	Martine	Cloutier	Mascouche	Régulier
39	Claudette	St-André-Auger	Mascouche	Régulier
40	Fondation Dyson Moore — Le Jardin Moore		Mascouche	Organisationnel
41	Centre de ressources pour hommes		Mascouche	Organisationnel
42	Mélissa	Burbaud	Mascouche	Régulier
43	Lynn	Valcourt	Mascouche	Régulier
44	Philippe Alessandro	Saucier	Montréal	Régulier
45	Alexandre	Duclos	Mascouche	Régulier
46	Pierre-David	Tremblay	Sainte-Mélanie	Régulier

47	Cégep régional de Lanaudière		Saint-Esprit	Organisationnel
48	Yves	Leclerc	Mascouche	Régulier
49	Valérie	Grenier	Sainte-Julienne	Régulier
50	Sophie	Lemercier	Terrebonne	Régulier
51	Diane	Martin	Terrebonne	Régulier
52	Nikolas	Schmidt	Mascouche	Régulier
53	Action Hypoglycémie Québec		Terrebonne	Organisationnel
54	Carolanne	Lapointe	Mascouche	Régulier
55	André	Bruneau	Mascouche	Régulier
56	Chantal	Malo	Sainte-Anne-des-Plaines	Régulier
57	Manon	Côté	Sainte-Anne-des-Plaines	Régulier
58	Charline	Dion	Terrebonne	Régulier
59	Kathleen	Philibert	Saint-Ambroise-de-Kildare	Régulier
60	Nancy	Doyle	Mascouche	Régulier
61	Judith	Allard	Mascouche	Régulier
62	Stéphanie	Legros	Mascouche	Régulier
63	Valérie	Pelletier	Mascouche	Régulier
64	Marie-Hélène	Vermette	Mascouche	Régulier
65	Suzanne	Gobeille	Terrebonne	Régulier
66	Marie-Ève	Gagné	Laval	Régulier
67	Mélissa	Vincent	Saint-Jérôme	Régulier
68	Rachelle	Painchaud	Terrebonne	Régulier
69	Stéphane	Durupt	Mascouche	Régulier
70	François	Delaplace	Mascouche	Régulier
71	Marie-Noëlle	Lepage	Brossard	Régulier
72	Le Relais de Mascouche		Mascouche	Occupant
73	Laurence	Bleau	Sainte-Julienne	Régulier
74	Marc-André	Bouchard	Mascouche	Régulier
75	Emmanuel	Lavigne	Mascouche	Régulier
76	Sabrina	Quesnel-Bolduc	Terrebonne	Régulier
77	Les Collatines		L'épiphanie	Organisationnel
78	Mélanie	Desjardins	Mascouche	Régulier
79	Simon	Lefebvre	Mascouche	Régulier

Nos occupants

Lors de la saison agricole 2020, 33 hectares accueillait cinq entreprises. Au courant de l'automne, Soliflore est venue s'installer afin d'être prête pour la saison 2021. Au printemps 2021, l'entreprise Élevage Bienvenue chez nous a réservé une parcelle et a commencé à déménager sa production sur la ferme.

Voici les entreprises qui étaient en activités à la fin de l'exercice financier 2020-2021.

Le Verger de Papi Dan

Daniel Bérard

Arbres fruitiers (poires, prunes et cerise)

1 hectare

Les Jardins de Mascouche

Éric Boucher et Danelia Lopez

Maraîchère (fruits et légumes) biologique + Serre (mars à novembre)

4 hectares

Les Jardins Russell

Alexandre Russell

Maraîchère (fruits et légumes)

1 hectare

Ferme au septième sol

Stéfany Plante

Maraîchère (fruits et légumes)

1 acre

Pro-Vert Sud-Ouest

Hervé Larose et Nicole Bastien

ONBL en sécurité alimentaire, éducation et insertion sociale

Maraîchère (fruits et légumes) et miel + Serre

4 hectares

Soliflore

Maude Camirand et Philippe Alessandro Saucier

Production florale écoresponsable

1 acre

Quelques-uns de nos partenaires

En plus du support de ses membres, le développement de 33 hectares a été rendu possible grâce à la participation de plusieurs organismes, professionnels de l'agriculture ou du monde des affaires ainsi que des certains partenaires politiques. Il est bien difficile de tous les nommer, mais voici quelques-uns des partenaires ayant contribué de près ou de loin, professionnellement ou financièrement à la première année d'activités de notre organisme.

- SODAM
- Lanaudière Économique – L'ARTERRE
- CISSS de Lanaudière
- Ville de Mascouche
- Cabinet du maire de Mascouche et conseil municipal
- Thompson Reuters Foundation – Trust Laws
- Fasken
- MRC Les Moulins
- Député de Masson — Mathieu Lemay
- Député de Les Plaines — Lucie Lecours
- Député de Terrebonne — Pierre Fitzgibbon
- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques — Benoit Charrette
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Table des préfets de Lanaudière
- Chantier d'économie sociale du Québec
- L'Union des producteurs agricoles du Québec
- Économie sociale Lanaudière
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Croix-Rouge Canada
- Réseau moulinois de cuisines et jardins
- Démarche citoyenne Solidaires chez nous — Chantier faim
- La Table des partenaires en développement social de Lanaudière
- Nourrir Lanaudière
- Protec-Terre
- Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
- Carrefour Jeunesse-emploi des Moulins
- Le Réseau AgriConseil Laurentides-Lanaudière
- AgroNova
- Nacelle & Co.

Et tous les autres qui ont participé, de près ou de loin, durant la dernière année...